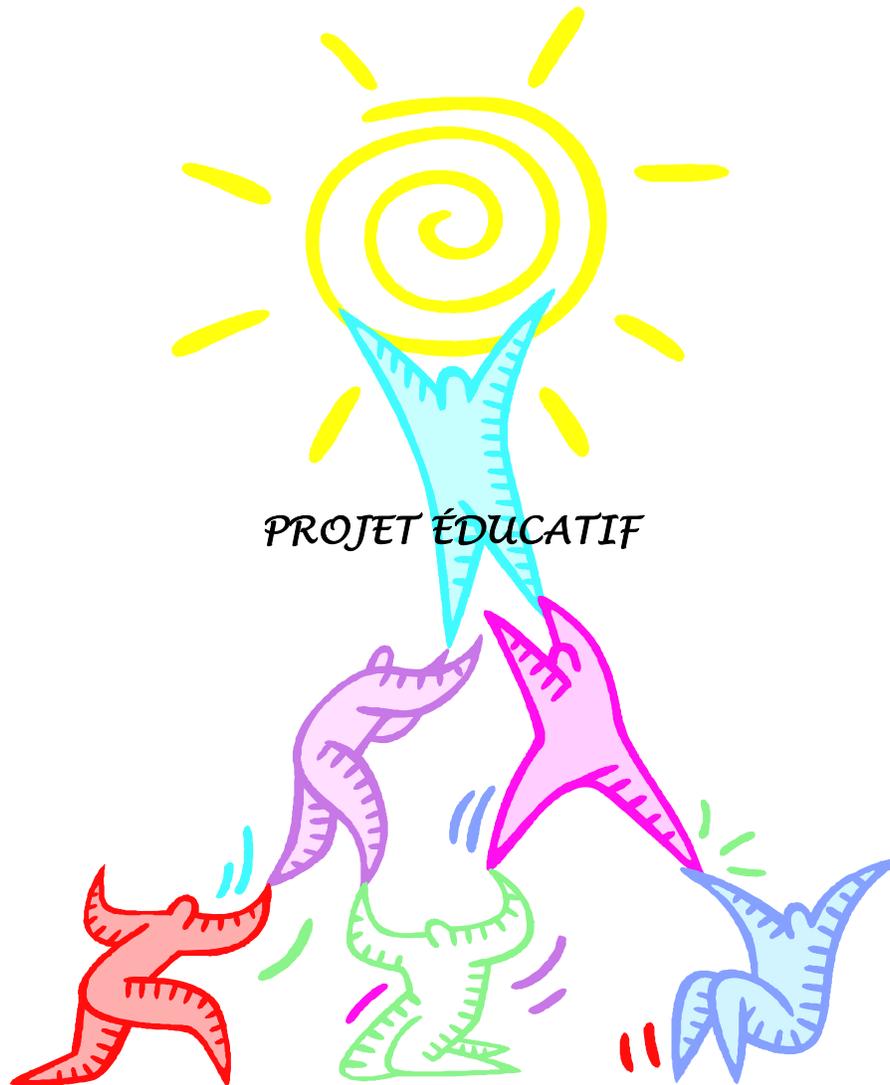


*École de la Croisée-des-Champs  
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord*



*Novembre 2009*

*Présenté au conseil d'établissement lors de la  
rencontre du 18 novembre 2009*

## *Présentation*

*Le présent document constitue le projet éducatif de l'école de la Croisée-des-Champs de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord. Son contenu a été élaboré en tenant compte des différentes données recueillies depuis quelques années.*

*Tous préoccupés par la réussite scolaire de nos élèves, c'est en lien avec les trois missions de l'école québécoise : INSTRUIRE, SOCIALIZER ET QUALIFIER et à partir des données recueillies que nous avons analysé nos pratiques, identifié les besoins et dégagé les orientations à privilégier.*

*En juin 2009, quatre orientations générales ont été adoptées par le conseil d'établissement. Elles constituent la pierre angulaire autour de laquelle gravite la concertation de tous les intervenants et le sens précis des actions choisies dans le cadre du plan de la réussite.*

*Conscients que la famille constitue la première influence pour le développement de l'identité de l'enfant, l'école y contribue aussi grandement en offrant une éducation globale intégrant les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être essentiels pour construire des bases solides vers un avenir prometteur, un projet de vie réussi!*

*À travers ce projet éducatif, nous travaillons à créer un environnement éducatif favorable à la réussite des élèves et annuellement, nous évaluons, par le biais de notre plan de la réussite, la cohérence entre nos intentions éducatives et nos pratiques pédagogiques dans un souci constant de s'adapter aux changements, d'améliorer la qualité de nos interventions et la réussite de nos élèves.*

## *Caractéristiques de la clientèle et de l'école*

### *Caractéristiques du milieu*

*L'école de la Croisée-des-Champs est située à Mirabel, secteur de Saint-Janvier, dans une zone résidentielle en pleine croissance. Construite en 1998, elle offre un environnement physique moderne et stimulant grâce à ses grandes classes équipées de plusieurs commodités. De plus, le parc municipal adjacent à la cour de l'école avec ses diverses installations sportives est un atout dont les élèves bénéficient quotidiennement.*

*La clientèle de l'école est composée majoritairement d'élèves provenant d'un milieu socio-économiquement favorisé dont le français est la langue maternelle. Il n'y a pas de réalité multiethnique significative. La collaboration et le partenariat avec les parents, différents organismes communautaires et les entreprises du quartier donnent lieu à la réalisation de plusieurs beaux projets touchant différents aspects de la vie de l'élève comme par exemple : rencontre avec des auteurs, des illustratrices, projet avec la bibliothèque municipale, visite de différents commerces, semaine de plein-air, animations de lecture, dons de livres, semaine de la culture ...*

*Comme l'école est un milieu ouvert, les parents bénévoles s'impliquent activement à la vie scolaire en participant à différentes activités pédagogiques, éducatives, culturelles et sportives. Que ce soit à la préparation et à l'animation d'événements spéciaux, en soutien dans les classes ou pour toute autre activité qui requiert un accompagnement particulier; on peut toujours compter sur leur appui.*

*En ce qui concerne les résultats, l'école De la Croisée-des-Champs se situe de façon générale au niveau des écoles québécoises socio-économiquement comparables. De plus, d'année en année, nos élèves réussissent bien et s'intègrent harmonieusement à la vie du secondaire.*

### *Caractéristiques de l'école*

*Depuis son ouverture, l'école accueille plus de 500 élèves par année, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année. On y retrouve autant de filles que de garçons. En moyenne, il y a 3 groupes par degré. Ce grand nombre d'élèves nécessite la mise en place, par tous les intervenants de l'école, d'un encadrement rigoureux et structuré à travers lequel nous voulons les valoriser et développer l'appartenance au milieu. D'ailleurs, plusieurs règles ont été mises en place afin d'y parvenir : le projet «Vers le Pacifique» avec ses médiateurs, des ateliers sur les habiletés sociales, un code de vie accompagné de billet de non-respect et de bonne conduite, un certificat de comportement ainsi qu'un tableau d'honneur.*

*Le personnel de l'école se compose tout d'abord d'une trentaine d'enseignants(es) généralistes et spécialistes (éducation physique, musique, anglais, orthopédagogie). Grâce à cette équipe dynamique et engagée qui mise sur la qualité de ses relations, les élèves reçoivent un enseignement stimulant et riche. Des services professionnels à temps partiel sont aussi offerts en psychologie, en orthophonie et en animation spirituelle et vie communautaire. Les services d'une infirmière du CLSC local sont disponibles une fois par semaine. De plus, depuis quelques années, 3 techniciennes en éducation spécialisée s'ajoutent à l'équipe en soutien à l'encadrement et à l'intégration des élèves HDA.*

*Une directrice, un directeur adjoint ainsi que le personnel de soutien (secrétaires, surveillantes des dîneurs et concierges) complètent l'équipe des enseignants.*

*Un service de garde est aussi disponible en dehors des heures de classe et accueille quotidiennement plus de 170 élèves. L'équipe du service de garde «Les petits créateurs» est composée de dix éducatrices et d'une responsable. Ces dernières travaillent avec ardeur et imagination afin d'offrir des activités motivantes et créatives pour les enfants. D'ailleurs, on ne peut passer sous silence l'exceptionnel spectacle présenté habituellement en fin d'année.*

*Enfin, l'école De la Croisée-des-Champs, par son souci à motiver ses élèves, à les impliquer dans leurs apprentissages, à leur faire aimer l'école, à les amener à être fiers d'eux et à susciter leur appartenance, souhaite avant tout laisser des repères de base sur lesquels s'appuiera le devenir de ses élèves.*

## *Rôle et structure du projet éducatif*

### *Rôle du projet éducatif*

*L'école De la Croisée-des-Champs a, comme toute école québécoise, une finalité commune définie dans les orientations ministérielles et particulièrement dans la Loi 180 sur l'instruction publique. De plus, les orientations stratégiques de la commission scolaire résultent des différents projets éducatifs et plans de réussite de ses écoles.*

*Au terme d'une démarche dans laquelle se sont engagées toutes les personnes concernées par la vie de l'école, le projet éducatif traduit des intentions communes qui découlent de la raison d'être de l'école ou, si l'on préfère, de sa mission. Le projet éducatif est un outil de cohérence et de développement.*

*Le projet éducatif ne prétend pas décrire ce que toutes les écoles québécoises ont en commun : les documents d'orientation du Ministère et le Programme de formation y pourvoient abondamment. Son rôle est de préciser ce que notre école a de particulier, ce qui la différencie des autres écoles, ce qui la caractérise. Il ne remplace donc pas le projet éducatif national : il s'y ajoute, l'éclaire, le précise ou l'enrichit selon le cas et décrit les accents particuliers que l'établissement apporte à la mission éducative générale de l'école.*

*Le projet éducatif a une triple fonction : de référence, d'orientation et d'évaluation.*

*Le projet éducatif est la mémoire de l'établissement.*

*Il vise d'abord à préciser de façon explicite, les priorités permanentes de l'école, au-delà des variations conjoncturelles et des changements de programmes ou de personnel. C'est l'outil qui, pour les prochaines années, permettra à un nouvel arrivant dans l'école de comprendre les éléments essentiels de la culture institutionnelle et de se les approprier, afin de mieux s'intégrer à l'équipe-école et de travailler dans la même direction. C'est sa fonction de référence.*

*Le projet éducatif est la boussole de l'établissement.*

*Il vise aussi à donner de la cohérence à l'action éducative, à réduire la part de hasard ou d'arbitraire dans le choix des priorités et dans la prise de décision. Dans un contexte où les énergies et les ressources sont nécessairement limitées, il fournit des critères permettant d'affecter prioritairement celles-ci aux projets et aux actions les plus susceptibles de faire progresser l'école dans le sens souhaité. Il débouche sur le plan de réussite de l'école, qui traduit en mesures concrètes, les orientations définies par le projet éducatif. C'est sa fonction d'orientation.*

*Le projet éducatif est la vitrine de l'établissement.*

*Dans le cadre des responsabilités confiées à l'école, le projet éducatif est un outil de reddition de comptes qui permet de faire le point et d'évaluer le vécu de l'établissement à la lumière de critères et d'indicateurs. C'est sa fonction d'évaluation.*

*Il faut souligner que le projet éducatif vise à inspirer et non à limiter. Il décrit les directions dans lesquelles l'équipe-école a choisi de faire un effort collectif autour de priorités communes.*

*Le projet éducatif couvre l'ensemble des dimensions de la vie de l'élève à l'école. Il ne se limite pas à telle ou telle activité ponctuelle, à tel cours ou à telle manifestation. Il touche tout autant à la pédagogie et à la vie scolaire qu'aux services et à l'organisation de l'école. On verra qu'un effort significatif a été fait pour analyser les impacts de chaque orientation générale sur les différents aspects de la vie de l'élève à l'école. Le but du projet éducatif est de permettre l'aménagement d'un environnement de qualité centré sur la réussite, qui répond aux intentions de l'école et aux besoins de la clientèle.*

#### ***Les orientations générales :***

*Les trois grandes missions de l'école québécoise : **instruire**, **socialiser** et **qualifier** sont spécifiées en **orientations générales**, qui constituent le cœur du présent projet éducatif :*

- *orientations 1 et 2 pour la mission **instruire**,*
- *orientation 3 pour la mission **socialiser**;*
- *orientation 4 pour la mission **qualifier**.*

*Pour chacune des orientations énoncées, on retrouve les éléments qui ont amené l'école à les prioriser. Les objectifs, quant à eux, précisent les aspects de l'orientation qui seront particulièrement actualisés au cours des prochaines années dans le cadre du plan de la réussite éducative.*

*Il est à noter qu'à la Croisée-des-Champs nous priorisons les objectifs touchant la réussite scolaire mais aussi la motivation de nos élèves ainsi que toute la dimension de la socialisation. Nous visons à préparer nos élèves à être des citoyens responsables et respectueux.*

## *Les orientations générales et objectifs*

*Le projet éducatif intègre les missions de l'école et le programme de formation de l'école québécoise. Toutefois, des orientations et des objectifs ont été sélectionnés afin de répondre plus spécifiquement aux caractéristiques et aux besoins des élèves de l'école de la Croisée-des-Champs. Ces éléments sont des priorités éducatives incontournables. Une mobilisation collective et concertée de tous les intervenants du milieu est indispensable pour les actualiser.*

### **MISSION INSTRUIRE**

#### **Orientation 1 : Développer le sentiment d'appartenance chez l'élève**

*L'élève qui se sent bien dans son école aura davantage le goût de s'impliquer et de participer activement à la vie scolaire. En lui proposant de s'investir dans des projets signifiants (ex : la cérémonie des finissants, les olympiades, les équipes de basket, le yoga ...) et proches de sa réalité et de ses préoccupations, l'école vise à créer un sentiment d'appartenance propice au développement de la motivation, de l'implication et de la fierté chez les élèves.*

*Cette orientation se développe en fonction des objectifs suivants :*

- ***Amener tous les élèves à s'impliquer positivement dans la vie de l'école et dans la vie de classe d'ici trois ans.***

*La reconnaissance publique contribue fortement à la motivation de l'élève. On s'efforcera donc, par des activités de reconnaissance (ex : tableau d'honneur, valorisation du bon comportement des élèves par l'obtention de diplômes, billets de bonne conduite et médailles, différentes activités d'émulation en cours d'année, diffusion des projets-école dans les médias...), de favoriser le désir d'implication et d'investissement des élèves dans la vie de l'école. La mise en place d'un conseil d'élèves viendra aussi solidifier leur engagement et encourager leur participation active aux décisions prises dans l'école. De plus, la création d'un logo pour les équipes de compétition augmentera leur fierté d'appartenir à l'école De La Croisée-des-Champs.*

- ***Amener tous les élèves ainsi que 80% des élèves HDAA à être fiers et à se responsabiliser face à leurs apprentissages d'ici trois ans.***

*Un groupe-classe est constitué d'élèves présentant des caractéristiques et des besoins hétérogènes. L'école diversifie les moyens d'enseignement et d'apprentissage afin de permettre à tous les élèves qui lui sont confiés de s'intégrer, de s'impliquer et de progresser au maximum. En créant un calendrier d'activités variées (ex : tournois, questionnaires en lecture, concours mathématiques, activités ludiques et parascolaires...), l'école s'assure que chaque élève tire profit de cette diversité. À travers le portfolio, l'élève consignera des éléments de son vécu scolaire et par le fait même, se responsabilisera face à ses apprentissages. Aussi, par le biais de*

son site internet et de ses divers communiqués, l'école informe les parents des activités spéciales, des bons coups et des projets stimulants vécus à l'école.

### Orientation 2 : Développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française et de la mathématique.

La maîtrise de la langue française et de la mathématique est un outil indispensable d'accès à l'ensemble des savoirs et à l'organisation de la pensée. C'est aussi une condition essentielle à la poursuite des études. Une amélioration de la maîtrise de ces deux matières permet aux élèves d'être prêts à faire face aux demandes du marché du travail, d'éviter le décrochage et de se retrouver sans emploi.

*Cette orientation se développe en fonction des objectifs suivants :*

- **Maintenir chez les élèves du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> cycles un taux de réussite de 90 % en lecture et viser une amélioration de 5%, d'ici 3 ans, au 3<sup>e</sup> cycle.**

L'élève doit percevoir la lecture comme un outil de communication utile dans tous les domaines de la vie. Animée par cette préoccupation, l'équipe-école poursuivra les efforts déjà entrepris en ciblant des périodes de lecture libre (dans la classe ou pour toute l'école : périodes PAF), en offrant aux élèves des animations de lecture et des visites d'auteurs, stimulant ainsi le goût et l'intérêt pour les livres. Afin d'évaluer avec justesse chaque élève et d'ainsi les aider à progresser, les enseignant(e)s seront amenés à les cibler au niveau des phases de lecture. Finalement, l'exploitation des ressources du milieu et de la communauté, tant au niveau des artisans du domaine littéraire que de la richesse de la bibliothèque municipale, sont des compléments indispensables.

- **Amener les élèves du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> cycles à augmenter leur taux de réussite d'au moins 4% au niveau de la structure de phrase et de l'orthographe d'usage et grammaticale d'ici trois ans.**

L'élève doit prendre conscience de l'omniprésence de l'écriture dans sa vie. Par le fait même, il est important que l'écriture ne soit pas qu'associée aux travaux scolaires. L'école proposera donc à l'élève des solutions diversifiées exploitant les différentes intentions d'écriture telles que la correspondance électronique ou postale et le courrier interne. Ces activités seront vécues aussi bien dans des contextes libres que structurés.

- **Augmenter d'au moins 3% par année le taux de réussite des élèves face à la compréhension et à la résolution des situations –problèmes.**

Telles que la lecture et l'écriture, les situations-problèmes se présentent à nous régulièrement. Ainsi, les enseignant(e)s amèneront les élèves à en résoudre. Pour développer leur raisonnement

et leur logique, et ainsi leur donner les outils nécessaires pour y arriver, il y aura enseignement de diverses stratégies, des périodes accordées au calcul mental et à la résolution de problèmes hebdomadaire. La manipulation de matériel varié et stimulant sera priorisée pour introduire chaque nouvelle notion en mathématique.

### MISSION SOCIALISER

#### Orientation 3 : Vivre en harmonie dans une école active et sécuritaire.

L'importance pour un élève d'évoluer dans un environnement sain et sécuritaire est primordiale. L'école croit fermement au vieil adage qui dit : « Un esprit sain dans un corps sain », donc elle s'engage à promouvoir l'activité physique sur une base régulière. La tolérance, le droit au respect et la résolution de conflits de façon pacifique engendrent également un climat propice aux apprentissages.

Cette orientation se développe en fonction des objectifs suivants :

- **Amener 90 % des élèves à adopter un mode de vie actif d'ici trois ans.**

L'école croit essentiel de bonifier le nombre d'activités vécues en lien avec un mode de vie actif. Afin d'y parvenir, durant un mois préalablement déterminé, des demi-heures d'activités supplémentaires seront consacrées à l'exercice physique. L'horaire de l'école De la Croisée-des-Champs offre aussi aux classes la possibilité d'utiliser le gymnase 30 minutes quotidiennement. Afin de contrer l'inactivité, les élèves du préscolaire vivent les activités de la trousse "Gigote" plusieurs fois par semaine. Dans le même sens, les élèves du primaire sont sollicités par les enseignants d'éducation physique afin d'effectuer des devoirs actifs à la maison avec leur famille et ce, une fois par mois.

- **Diminuer chez les élèves le nombre de billets de contravention de 10 % par année d'ici trois ans.**

L'éducation de l'élève aux conséquences de ses actes implique nécessairement des retombées positives sur les comportements attendus et définis dans le code de vie de l'école. Ainsi, en encadrant les élèves par des activités variées lors des récréations et du dîner, en les outillant avec de bonnes méthodes de travail et en les accompagnant au fil de leurs apprentissages, l'équipe-école vise une diminution des comportements inadéquats se traduisant par une baisse d'émission de billets de contravention. Cette démarche permet d'engendrer chez l'élève un sentiment de compétence dans ses capacités à résoudre les conflits et à augmenter son estime de lui.

## MISSION SOCIALISER

### Orientation 4 : Favoriser la réussite scolaire par un soutien des apprentissages adapté à la situation de l'élève.

*La réussite scolaire est le but immédiat et primordial de la scolarisation. Les élèves n'apprenant pas tous de la même façon, ni au même rythme, il est normal que certains d'entre eux éprouvent certaines difficultés lors de leur cheminement scolaire. Même si l'élève est toujours le responsable ultime de sa propre réussite, nous considérons que l'école a la responsabilité de fournir aide et soutien aux apprentissages. De cette façon, l'école s'assure que les difficultés scolaires ne se transforment pas en déficits d'apprentissage et, plus tard, en décrochage scolaire.*

*Cette orientation se développe en fonction de l'objectif suivant :*

- *Amener 60% des élèves HDAA et à risque à s'améliorer au niveau de leur phase en lecture d'ici trois ans.*

*Les enseignant(e)s, après avoir bien identifié les phases de développement en lecture de leurs élèves (entre autres, lors d'entrevues de lecture individuelles), sont en mesure de les diriger vers des activités de décloisonnement adaptées à leurs besoins. Ils peuvent également leur fournir du matériel varié et adapté à leur niveau de lecture. De cette façon, l'école s'assure de voir ses élèves à risque améliorer leur niveau de lecture puisqu'on tient compte de leur rythme d'apprentissage. Finalement, l'école garantit un soutien pédagogique aux parents en leur offrant des ateliers qui les aideront à accompagner efficacement leur enfant en lecture.*